CAP'À42

L'INFO AGGLO POUR TOUS LES ÉLUS DE ROISSY PAYS DE FRANCE

#4 Juillet 2023

Le Routard Roissy Pays de France

Le Plan local de mobilité : phase 2

Budget, finances, ce qui change

Retrouvez l'actualité de l'agglo sur **roissypaysdefrance.fr et sur**

Roissy Pays de France AGGLOMÉRATION

« C'EST L'ÉTÉ, VISITONS, SAVOURONS ET PROFITONS. »

Pascal DOLL

Président de Roissy Pays de France
Maire d'Arnouville

Mesdames et messieurs les élus du territoire, chers collègues,

C'est l'été, les grandes vacances sont là, alors n'attendez plus et partez flâner tout près de chez vous. Et pour cela suivez le guide, le Guide du Routard bien sûr. Nous avons la très grande fierté d'avoir un Routard spécial Roissy Pays de France. Et ce que l'on peut dire, c'est que notre territoire regorge de pépites parfois insoupçonnées. Alors visitons, savourons et profitons, seul, en famille, entre amis. Je ne peux que vous encourager à faire la promotion de notre territoire auprès de vos administrés. Qu'ils vivent ici depuis de nombreuses années ou au contraire qu'ils viennent d'arriver, ils seront forcément étonnés de découvrir la richesse de leur territoire et de leur ville. Il faut que nos habitants soient fiers de leurs particularités, il faut qu'ils soient heureux d'être là.

Au moment où j'écris ces quelques lignes, ce sont des événements bien plus sombres, tristes et inadmissibles qui sont venus ternir le début de la saison estivale. Pendant plusieurs nuits consécutives, des individus sont venus frapper des biens publics et privés. Ils ont détruit, pillé, terrorisé bon nombre de villes dans la France entière. Roissy Pays de France n'y a pas échappé. L'heure sera bientôt au bilan. Outre le traumatisme causé, il est à prévoir que les réparations seront coûteuses pour tout remettre en état. La communauté d'agglomération Roissy Pays de France sera aux côtés de ses communes touchées par les violences. Une fois encore, nous serons solidaires les uns des autres et c'est ça l'essentiel.

Bonne lecture.

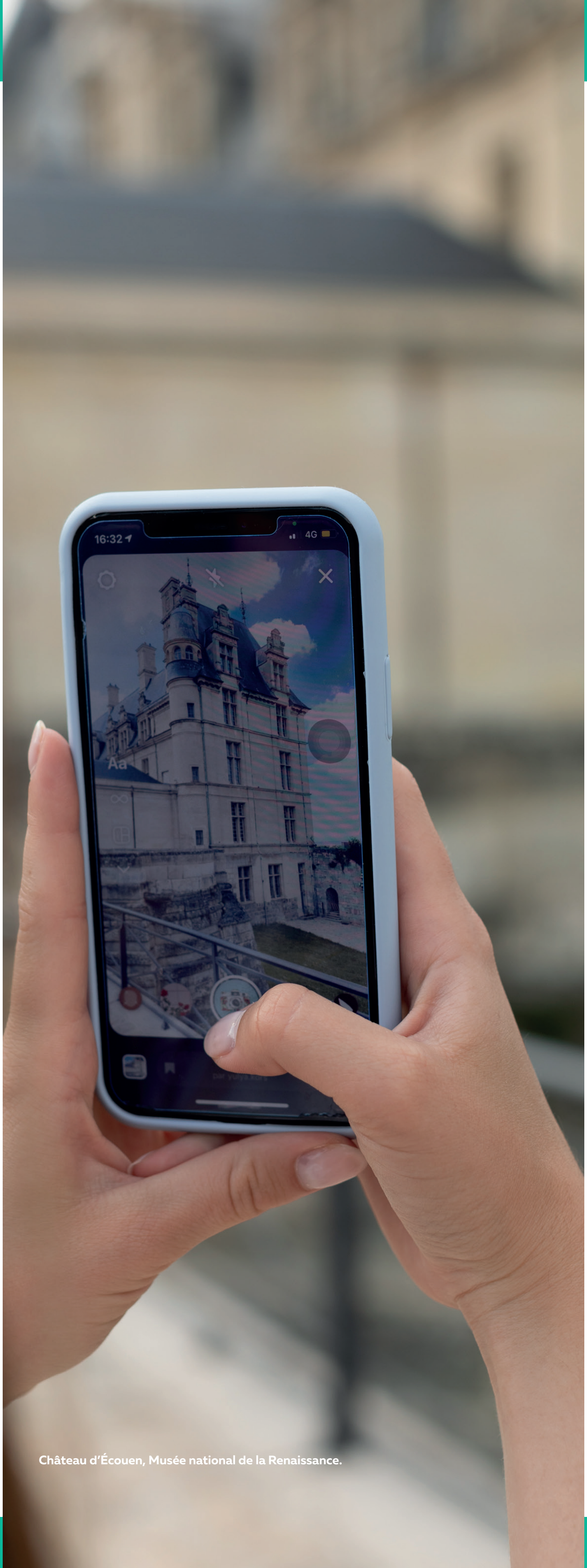

Château d'Écouen, Musée national de la Renaissance.

LE ROUTARD ROISSY PAYS DE FRANCE

Vous l'avez sans doute reçu et lu, le Routard Roissy Pays de France est arrivé ! Ce bel ouvrage recèle de nombreux objets de valorisation de nos patrimoines, de notre histoire, de sites à découvrir, de lieux à parcourir.

Il est né de la volonté de créer un ouvrage qui participe au rayonnement de toutes les villes et villages de notre belle agglomération. Le choix du Routard s'est fait assez vite. Une ligne éditoriale singulière, un traitement proche du lecteur, un contenu pratique, un ton familier.

Hasard de calendrier, le Routard fête cette année, son 50e anniversaire ! Un parcours incroyable pour cette collection née d'une idée géniale et originale de Philippe GLOAGUEN.

En 50 ans il s'est bâti une notoriété qui n'est plus à démontrer. C'est donc une réelle fierté de le montrer, de le lire, de le prêter. Qui n'a pas eu en poche un Routard sur une destination de voyage, proche ou lointaine ? On se les échange, on se les prête, on les conserve précieusement, comme un souvenir qu'on chérit.

« Souvent, nous connaissons moins bien notre propre terroir que certaines destinations lointaines », Philippe GLOAGUEN.

L'AGGLO, UNE ÉVIDENCE

« Explorant des métropoles et leurs territoires, mais également des régions préservées de l'effervescence touristique, les auteurs sillonnent la planète, en quête de lieux incontournables, d'hébergements accessibles et de tables à ne pas manquer. L'édition consacrée à Roissy Pays de France est sortie fin mai. « Ce guide gratuit fait partie d'une nouvelle collection qui met à l'honneur les “mini-terroirs”, poursuit Philippe Gloaguen. On trouve ici un patrimoine très diversifié. La force du Routard est de promouvoir ce que d'autres ne voient pas, en s'éloignant parfois des sentiers battus. Souvent, nous connaissons moins bien notre propre terroir que certaines destinations lointaines. Outre l'aéroport international, les somptueux châteaux et vieux villages, nos auteurs ont mis en lumière un patrimoine urbain et naturel exceptionnel, ainsi que des activités permettant de découvrir autrement Roissy Pays de France. « Ce territoire incarne le voyage depuis plus de 40 ans, avec l'aéroport qui est d'ailleurs mentionné dans tous nos guides. Valoriser les communes alentour et leur patrimoine exceptionnel était une évidence. Nous sommes heureux que les élus de l'agglo nous aient témoigné leur confiance dans le développement et la concrétisation de ce projet ».

Extrait de notre entretien avec Philippe GLOAGUEN, co-fondateur du Guide du Routard.

Événement de lancement organisé au musée ARCHÉA à Louvres le 25 mai 2023, en présence du maire Eddy THOREAU, des élus de Roissy Pays de France, Pascal DOLL, le Président et Isabelle RUSIN, Vice-présidente déléguée au Tourisme, et de Philippe GLOAGUEN, le co-fondateur du Guide du Routard.

À BICYCLETTE : FINI LE COUP DE LA PANNE !

La communauté d'agglomération a lancé un vaste programme de déploiement de bornes de réparation vélos et d'arceaux, sur 25 villes du territoire.

LES OBJECTIFS DE CE PROGRAMME

Cette opération répond à plusieurs objectifs : dynamiser les commerces de centre-bourg par l'apport d'une nouvelle clientèle, développer une offre de stationnement cyclable et de point station réparation à des endroits stratégiques commerciaux au sein des communes, et promouvoir de nouvelles pratiques de mobilité dans les communes.

OÙ SERONT-ELLES INSTALLÉES ?

Elles seront situées à proximité des commerces, mairies ou sur les grandes places des communes.

Côté Seine-et-Marne, à Claye-Souilly, Compans, Dammartin-en-Goële, Gressy, Le Mesnil-Amelot, Mitry-Mory, Moussy-le-Neuf, Othis, Saint-Mard, Thieux, Villeneuve-sous-Dammartin, Villeparisis.

Côté Val d'Oise, à Écouen, Fontenay-en-Parisis, Fosses, Gonesse, Goussainville, Le Mesnil-Aubry, Le Thillay, Louvres, Marly-la-Ville, Puiseux-en-France, Roissy-en-France, Survilliers, Vémars.

Les premières installations ont débuté en mars 2023 à Écouen, Fosses, Louvres et Roissy-en-France.

Les bornes sont équipées de tournevis, clés, démonte pneu, pompe à air. C'est gratuit, il suffit d'avoir une pièce ou un jeton de caddie pour accéder aux outils.

PLM : PHASE 2 !

L'accessibilité constitue un enjeu stratégique dans le cadre du projet de territoire de la communauté d'agglomération.

La communauté d'agglomération est d'ores et déjà dotée d'un cadre d'orientations stratégiques de développement et de préservation avec le Schéma de cohérence territoriale (SCoT), le Programme local de l'habitat intercommunal (PLHi), et le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET).

Il s'agit à présent de compléter ce cadre stratégique par la définition de la politique en matière de mobilité et de déplacements.

Le Plan local de mobilité (PLM) a donc pour objectifs de d'élaborer un programme d'actions pluriannuel territorialisé, adapé aux besoins, opérationnel et partagé en matière de mobilité et de déplacements sur les 5 années à venir.

OÙ EN EST-ON ?

La phase de diagnostic est achevée et a permis d'aboutir à la construction d'un programme d'actions.

Une enquête est ouverte jusqu'au 19 août. Elle s'adresse à tous les habitants mais également aux salariés qui travaillent sur le territoire. Elle vise à identifier les actions prioritaires à mettre en œuvre. Le PLM sera proposé au vote du conseil en fin d'année 2023.

Participez à l'enquête en ligne sur roissypaysdefrance.fr/atus

#MONAGGLOMAIDE

La nouvelle campagne des dispositifs d'aides aux familles a redémarré en juin dernier avec les trois Pass'agglo.

PASS AGGLO TRANSPORTS SCOLAIRES : UN RESTE À CHARGE IDENTIQUE À 2022 POUR LES FAMILLES

Lors du conseil commaunautaire du 15 juin, les élus ont adopté à l'unanimité la proposition de renforcement de l'aide. Cette aide vise à augmenter la part de prise en charge par l'agglo pour compenser la hausse du prix de la carte Imagine R. L'objectif était de maintenir le reste à charge pour les familles, déjà lourdement impactées par l'inflation galopante et la crise de l'énergie.

PASS'AGGLO CULTURE ET PASS'AGGLO SPORT

Les demandes de pass ont redémarré sur les chapeaux de roues depuis l'ouverture de la plateforme le 1er juin dernier. La campagne s'étendra jusqu'à fin octobre 2023.

Pour mémoire, ces dispositifs cumulables s'adressent aux jeunes de moins de 18 ans qui souhaitent adhérer à un club ou une association sportive référencée, du territoire. Ils peuvent bénéficier d'une aide financière de 50 € par adhésion.

Consultez la vidéo témoignages Pass'agglo

BUDGET, FINANCES, CE QUI CHANGE !

C'était annoncé depuis l'adoption du Plan pluri-annuel d'investissement (PPI), en 2022, une révision est réalisée chaque année pour qu'il soit le plus réaliste possible.

PPI : UNE PROGRAMMATION POUR VOS PROJETS COMMUNAUX

En mars 2022, pour la première fois dans l'histoire de Roissy Pays de France, un plan pluriannuel d'investissement (PPI) était adopté pour une période de cinq ans (2022-2027).

Le PPI fixe un cadre de financement sécurisé et structurant sur le long terme aux projets portés par la communauté d'agglomération et par vos communes. Les projets sont prévus dans le Contrat de relance et de transition écologique (CRTE). Ce PPI a été coconstruit avec toutes les communes dans le cadre d'entretiens bilatéraux afin d'identifier les projets qui pouvaient y être inscrits.

PPI REVU POUR COLLER À LA RÉALITÉ DE TERRAIN

Depuis son adoption en 2022, douze nouvelles AP-CP ont été créées. L'AP/CP (ou autorisation de programme / crédit de paiement) est une technique permettant la mise en œuvre de projets d'investissement pluriannuels menés par la collectivité.

C'est au conseil communautaire de mai 2023 que le PPI révisé a été présenté. Plusieurs facteurs ont permis d'engager cette actualisation. Il s'agit notamment de la modification du calendrier budgétaire, de l'évolution des projets, tant en ce qui concerne leur définition que leur calendrier, mais également du contexte inflationniste actuel ainsi que des modifications concernant l'attribution des subventions par les différents partenaires et aussi de la réalisation effective en 2022, le PPI portant sur la période 2022-2027.

Afin de mesurer la soutenabilité financière de ce projet de PPI, une prospective financière a été réalisée à partir du budget primitif 2023 dont les résultats apparaissent satisfaisants.

LE PLAN PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENT -2022-2027

480 M€ 463 M€ en 2022

376 M€
DÉPENSES DIRECTES
358 M€ en 2022

104 M€
FONDS DE CONCOURS
105 M€ en 2022

... INFO TEOM ...

La taxe sur les déchets ménagers est une taxe payée par tout propriétaire d'un bien soumis à la taxe foncière sur les propriétés bâties ou qui en est temporairement exonéré.

Jusqu'en 2023, le montant de la fiscalité perçue par la communauté d'agglomération ne couvrait pas l'intégralité des frais liés à la collecte et au traitement des déchets. Ceci a fait l'objet d'une observation dans le rapport remis par la Cour régionale des comptes.

Aussi, pour apporter cette correction sans impacter les ménages, il a été décidé la fin de l'exonération appliquée dans les zones où le service n'existe pas. Les entreprises concernées acquitteront donc cet impôt pour la première fois en 2024.

Il est important de souligner que cela ne se traduira pas, globalement pour elles, par une hausse de la fiscalité dans la mesure où l'État a annoncé la suppression de la CVAE (Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises) en 2024.

BUDGET 2024 : PASSAGE EN M57

Le référentiel M57 sera obligatoire à compter du 1er janvier 2024 pour toutes les collectivités locales et leurs établissements publics administratifs.

À cet horizon, les instructions budgétaires et comptables M14, M52, M61, M71, M831 et M832 seront supprimées.

Aussi, le budget de la communauté d'agglomération qui sera présenté au vote du conseil en décembre prochain répondra logiquement à cette obligation règlementaire.

Les communes sont donc concernées et doivent proposer une délibération à leur conseil municipal sur cette question.

CRC : UN RAPPORT POSITIF

Après de longs mois d'échanges et d'enquête, la Cour régionale des comptes a rendu un rapport qui met en avant un bilan positif sur la gestion de l'agglo.

Il s'agissait d'un contrôle organique sur les exercices 2017 à 2022. À l'issue de son contrôle des comptes et de la gestion, la chambre formule trois recommandations concernant la régularité et une recommandation visant à améliorer la performance de la gestion. Ce rapport a été présenté au conseil communautaire du 6 avril dernier.

EXTRAITS DE LA SYNTHÈSE :

- La gouvernance efficace de la communauté d'agglomération Roissy Pays de France après le règlement par le juge administratif des litiges relatifs à sa création
- La qualité et la transparence de l'information budgétaire et comptable ont été améliorées à l'occasion du contrôle
- La situation financière saine de la communauté d'agglomération Roissy Pays de France malgré la hausse de ses charges de personnel et les effets conjoncturels de la crise sanitaire
- Malgré l'harmonisation de ses règles de gestion à la suite de la fusion, la communauté d'agglomératin Roissy Pays de France doit être plus rigoureuse dans sa gestion des ressources humaines

Un contrôle a également été engagé sur le volet des opérations en matière d'aménagement menées par la collectivité. Le rapport final n'est pas encore livré.

Le rapport définitif sur le volet organique est consultable sur le site internet de l'agglo.

Retrouvez plus d'info sur **roissypaysdefrance.fr**

S'INFORMER

AGENDA

2023

SEPTEMBRE

14 : Conférence des maires et Bureau communautaire

21 : Conseil communautaire

OCTOBRE

12 : Conférence des maires et Bureau communautaire

19 : Conseil communautaire

NOVEMBRE

16 : Conférence des maires et Bureau communautaire

23 : Conseil communautaire

DÉCEMBRE

14 : Conférence des maires et Bureau communautaire

21 : Conseil communautaire

SUIVEZ LES CONSEILS EN DIRECT SUR YOUTUBE

TOUTE L'ACTU

TENEZ-VOUS INFORMÉ SUR L'ACTUALITÉ DE L'AGGLO :

« À QUARANTE DEUX »,
le magazine trimestriel de l'agglo

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : PASCAL DOLL
DIRECTEUR DE LA RÉDACTION : NICOLAS PAVIL
DIRECTRICE DE LA COMMUNICATION : CAROLINE GUÉRIN
RÉDACTRICE EN CHEF : AUDREY PLUCHARD
CONCEPTION : CA ROISSY PAYS DE FRANCE
IMPRIMERIE : CHAMPAGNAC - 1 200 EX.
CRÉDITS PHOTOS : CA ROISSY PAYS DE FRANCE - SAUF MENTIONS
© COUVERTURE : THOMAS VANNIER